



**The Canadian Aikido Federation  
La Fédération Canadienne d'Aikido**

22 mars 2022

Bonjour à tous,

**Message important de la part de la FCA concernant la covid-19**

La Fédération Canadienne d'Aikido ne peut garantir que les participants à quelques activités ou événements relatifs à l'aïkido ne contracteront pas la covid-19 ou une autre maladie transmissible.

À ce moment-ci, la FCA n'exige ni vaccination obligatoire, ni port du masque et continuera à suivre de très près l'évolution de la situation et les mesures de Santé Publique qui pourraient en découler. Ainsi, la FCA se réserve le droit de répondre de façon adéquate en cas de changement, incluant, si nécessaire, l'annulation d'une activité/événement.

Cependant, les directeurs de dojo, instructeurs, propriétaires de l'établissement et/ou organisateurs et coordinateurs d'événement possèdent peut-être leur propre politique locale sur la covid-19 et peuvent exiger de leurs participants de s'y conformer.

La pandémie est loin d'être terminée et il existe encore un risque considérable et encore bien des incertitudes liées à un certain nombre de facteurs en évolution constante incluant, sans s'y limiter, les taux d'infection ailleurs à travers le monde, des nouveaux variants hautement transmissibles et la levée, ce printemps, de toutes les mesures ou à tout le moins de la plupart des restrictions par les différentes autorités de santé publiques provinciales.

En décidant de s'inscrire, ou non, à ces activités/événements, les participants\* doivent soigneusement considérer les risques potentiels inhérents dans le contexte de leur situation sociale personnelle, leur niveau de confort et de tolérance au stress ainsi que prendre conscience et respecter que ces facteurs peuvent varier considérablement parmi les autres participants.

En s'inscrivant pour tout événement de la FCA, les participants\* assument l'entière responsabilité personnelle et juridique de leur décision de participer. Ils s'engagent également à ne jamais poursuivre, ni réclamer d'indemnité, de ne jamais tenir responsable la FCA, et libérer à jamais la FCA de toute responsabilité liée, mais sans s'y limiter, aux blessures, maladies et infections, y compris la COVID-19.

Comme toujours, et quelle que soit la décision prise par chaque individu, restons respectueux, gardons l'esprit ouvert et soyons inclusifs avec les autres à la fois sur les tatamis et en dehors.

Le comité exécutif de la FCA

\* ou son (ses) tuteur(s)/parent(s), si âgé de moins de 18 ans